



Quel régime ir ou is pour sci 1 appart en loc meublé

Par **pattoux**, le **31/08/2011** à **14:33**

Bonjour,

mon associé et moi même allons monter une SCI afin d'acquérir un appartement que nous louerons en meublé à la semaine à l'un de nos consultant lors de ces déplacements.

j'hésite quant au régime fiscal que nous devrions choisir pour la future SCI :
IR ou IS?

Doit on obligatoirement choisir IS lorsqu'une SCI loue un appart meublé même si aucun but commercial?

merci à vs.